

Colloque 2024 de l'Association de Comptabilité Nationale (ACN)

Expériences d'AFRISTAT dans la prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux

Par: Paul-Henri Nguema Meye

Directeur Général d'AFRISTAT

Paris, le 21 juin 2024



Plan de présentation

- 0. Brève présentation d'AAFRISTAT
- 1. Contexte et définitions
- 2. Sources des statistiques sur le secteur informel
- 3. Expériences d'AFRISTAT dans la conduite des enquêtes informelles
- 4. Intégration du secteur informel dans les comptes nationaux
- 5. Mise en œuvre du SCN 2008
- 6. Défis à relever



0. Brève présentation d'AFRISTAT

Historique et gouvernance

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)

Dates de référence:

1993: Signature du Traité de création (par 14 Etats membres de la zone franc)

1996: Début des activités opérationnelles.

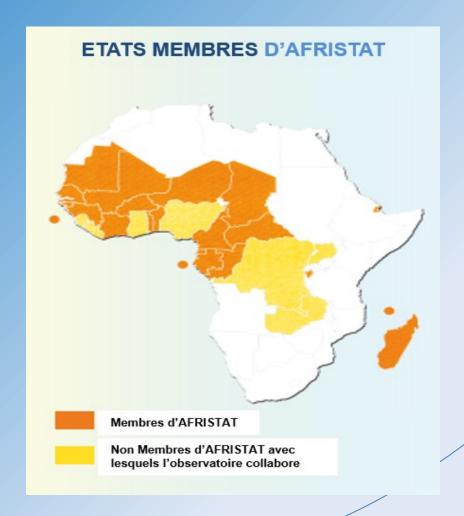
Siège : Bamako (Mali)

- Objectif général: renforcer les capacités statistiques de ses Etats members et celles des institutions d'intégration régionale qui les recouvrent
- Organes de gouvernance: Conseil des Ministres, Comité de direction, Conseil scientifique (consultatif) et Direction générale
- Financement: Fonds AFRISTAT (fond de capitalisation décennale) et les partenaires (activités).



O. Brève présentation d'AFRISTAT

Localisation géographique





1.1 Contexte

- Les activités informelles sont très visibles en Afrique et donc l'intérêt de la valorisation de leurs poids est très grand;
- Le secteur informel est un grand pourvoyeur d'emplois (secteurs agricole et non agricole). En Afrique, l'emploi informel représente généralement plus de 80% de l'emploi total;
- Les activités informelles dans les économies des Etats membres d'AFRISTAT oscillent entre 40 et 65% du PIB;
- Forte demande en données dans le cadre du changement d'année de base et de migration vers le SCN 2008;



1.1 Contexte

- Plusieurs opérations de collectes initiées dans les pays en vue de faciliter la prise en compte des activités informelles dans les comptes nationaux;
- Principales orientations de ces collectes: emploi informel et mesure des activités économiques du secteur informel (unités de production);



1.2 Définition

Définition du secteur informel issue des résolutions de plusieurs travaux :

- OIT, 15^{ème} / 17^{ème} CIST en 1993/2003;
- Travaux du Groupe de Delhi;
- Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel (2013) de l'OIT.



1.2 Définition

Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel (BIT, 2013) :

Le SI est un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées:

- Ces unités ont un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production;
- Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.



1.2 Définition

Autres variantes de définitions (au niveau administratif en général) rencontrées dans quelques pays:

Le SI est un ensemble d'unités produisant des biens ou des services se distinguant :

- ✓ Par le non enregistrement administratif (registres et répertoires, chambres de commerce, sécurité sociale, agence d'emplois, etc.);
- ✓ Ou par le non enregistrement fiscal (aucune référence aux impôts);



1.2 Définitions

☐ Définition opérationnelle utilisée dans les opérations statistiques par AFRISTAT (enquêtes et recensements):

Le SI est un ensemble d'unités produisant des biens ou des services se distinguant par :

- ✓ La production des biens et services marchands;
- ✓ Le non enregistrement de l'unité de production;
- ✓ La non tenue de comptabilité écrite et formelle.



Deux sources globalement: les enquêtes statistiques et les sources administratives

2.1 Les enquêtes statistiques

a) Enquêtes d'envergure nationale auprès des ménages;

ex: enquêtes sur la main d'œuvre

b) Enquêtes mixtes auprès des ménages et des entreprises;

ex: enquêtes de type 1-2 ou 1-2-3 qui consistent en une collecte en deux niveaux. À la phase 1 sur l'emploi (dans les ménages) et à la phase 2 sur le secteur informel (auprès des numéros des unités de production informelle tirés après la phase 1).



2.1 Les enquêtes statistiques

c) Enquêtes d'envergure nationale auprès des entreprises ou des établissements;

ex: Recensements Généraux des Entreprises ou autres enquêtes spécifiques auprès des entreprises



2.1 Les enquêtes statistiques

d) Enquêtes spécifiques pour les besoins des comptes nationaux:

Ex: enquêtes complémentaires menées pour mobiliser des statistiques manquantes pour le rebasage et le passage au SCN 2008 tels que:

- ✓ Enquête sur les transports (urbain, interurbain, motos-taxi, bus privés, transports de marchandises);
- ✓ Enquête sur les marges de commerce et de transports;
- ✓ Enquête sur l'orpaillage, et l'extraction d'autres minerais ;
- ✓ Enquête sur l'extraction de sables et graviers;
- ✓ Enquête sur la pêche (partie transformation);
- ✓ Enquête spécifique sur la fabrication de boissons locales (cabarets);
- ✓ Enquête auprès des couturiers;
- ✓ Enquête auprès des fabricants de matériaux de construction (briques, parpaings, dalles, etc.);
- ✓ Etude ou enquête auprès des garages;
- ✓ Enquête sur l'exploitation artisanale de bois et la fabrication des planches ;
- ✓ Enquête auprès des professionnels de sexe;
- Enquête sur les stupéfiants;
- ✓ etc.



Deux sources globalement: les enquêtes statistiques et les sources administratives

2.2 Les sources administratives et sectorielles

ex:

- ✓ Données sur l'agriculture, élevage, pêche, sylviculture, chasse, etc (quantités, prix moyens, analyse en filière, etc.);
- ✓ Statistiques administratives compilées pour certaines activités (immatriculation des transporteurs, commerces, extractions de sables et graviers,.....;
- ✓ etc.



3.1 Tradition d'appui aux Etats membres

- Depuis les années 2000: projet UE/UEMOA, conduite des enquêtes 1-2-3 dans les 8 capitales des pays de la zone UEMOA;
- A partir des années 2015: projet PSR-UEMOA, conduite des enquêtes de type 1-2 au niveau national dans les 8 pays de la zone UEMOA dans la perspective de changement d'années de base et de migration vers le SCN 2008;
- Appui dans la conduite d'enquêtes spécifiques, en majorité liées aux activités informelles



3.2 Expériences des enquêtes 1-2 dans les Etats membres

- Enquête à 2 niveaux: phase 1 sur l'emploi et phase 2 sur le secteur informel;
- Phase 1: identifier dans les ménages les emplois formels et informels et tirer un échantillon des unités de production informelles (UPI);

Critères clés retenus:

- La production des biens et services marchands;
- Le non enregistrement de l'unité de production: absence de possession de Numéro d'Identifiant Fiscal;
- La non tenue de comptabilité écrite et formelle.



3.2 Expériences des enquêtes 1-2 dans les Etats membres

- Phase 2: Administrer un questionnaire sur les caractéristiques et les agrégats économiques des unités de production informelles:
 - Caractéristiques de l'emploi informel: patron/associé, entrepreneur individuel pour compte propre, salarié, aide-familiale;
 - > Agrégats du compte de production et d'exploitation, investissements, etc.
 - > Aspects qualitatifs, opinions diverses, perspectives, etc.



3.3 Expériences des enquêtes spécifiques

- Diagnostic, stratégie et plan d'action dans les pays;
- Listes d'enquêtes spécifiques établies, avec des enquêtes prioritaires à réaliser pour le rebasage;
 - ✓ Enquête sur les transports (urbain, interurbain, motos-taxi, bus privés, transports de marchandises);
 - ✓ Enquête sur les marges de commerce et de transports;
 - ✓ Restauration, etc,
- Analyse de cohérence avec les dépenses de consommation finale des ménages
- Amélioration de la prise en compte des activités informelles



4. Intégration du secteur informel dans les comptes nationaux

- Pour les Etats qui utilisent le module ERETES:
 - Distinction d'un mode de production spécifique dédié à l'informel dans les comptes de branches;
 - Traitements spécifiques des sources de données du secteur informel.
- Méthodes indirectes, à partir des indicateurs (ratios par tête, données d'emploi, etc.);



4. Intégration du secteur informel dans les comptes nationaux

- Méthodes directes d'intégration selon les sources
 - Enquêtes: en général, mise en place de tables de passage avec les nomenclatures branches d'activités et produits, quelques retraitements réalisés sur l'annualisation des agrégats économiques (production, consommations intermédiaires, masse salariale, impôts et taxes,...), et intégration dans les comptes nationaux;
 - Sources administratives: tables de passage, valorisation et intégration.



4. Intégration du secteur informel dans les comptes nationaux

- Méthodes analytiques d'intégration
 - Mise en cohérence de certaines données en quantités (secteur primaire), notamment les Equilibres ressources emplois (ERE) en quantités (bilans alimentaires, à partir des projets FAO/BAD/AFRISTAT);
 - Mise en cohérence en valeur monétaire, dans le cadre des Equilibres ressources emplois (ERE) et des Comptes de branches (CB);
 - Analyse des filières, etc.



5. Mise en œuvre du SCN 2008

- Bilan de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les Etats membres
 - Amélioration de la couverture des activités informelles, à travers les enquêtes de type 1-2-3 et des enquêtes spécifiques;
 - Contribution du secteur informel entre 40-65% du PIB, avec une prédominance du tertiaire (commerce et transports, notamment);



5. Mise en œuvre du SCN 2008

- Bonnes pratiques, leçons tirées et perspectives
 - Collaboration renforcée entre les statisticiens d'enquêtes et les comptables nationaux pour la prise en compte des besoins mutuels;
 - Affinement des outils de collecte en vue de prendre en compte plus de détails sur la production et surtout les charges (consommations intermédiaires);
 - Répétition des opérations de collecte (dynamique à dégager);
 - Harmonisation des outils de collecte (à l'instar de l'UEMOA), en vue d'assurer une meilleure comparabilité des résultats;



6. Principaux défis à relever

- Privilégier les méthodes directes par rapport à celles indirectes;
- Harmoniser les concepts et la mesure du secteur informel par la conduite des enquêtes de type 1-2;
- Dégager la dynamique des activités du secteur informel par la conduite périodique et rapprochée des enquêtes;
- Profiter des opportunités offertes par les NTIC;
- Elaborer des indicateurs de prix et de volume pour le secteur informel ou en relation avec le secteur formel.



Merci pour votre aimable attention